



VILLE DE NICE  
[www.nice.fr](http://www.nice.fr)

## ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé à l’affichage depuis le 08/09/2023 sur le site internet [www.nice.fr](http://www.nice.fr) dans la rubrique, [www.nice.fr/fr/le-conseil-municipal/publicite-des-actes](http://www.nice.fr/fr/le-conseil-municipal/publicite-des-actes) et en Mairie Annexe Pasteur/Bon Voyage de l’avis d’enquête publique et de l’arrêté métropolitain informant le public qu’il sera procédé, en exécution de l’arrêté métropolitain en date du 16 août 2023, à une enquête publique sur la désaffectation et le déclassement du domaine public métropolitain de la rue du 22ème B.C.A, à Nice, en vue de sa vente à l’Université Nice Côte d’Azur.

FAIT EN L’HOTEL DE VILLE, le **13 SEP. 2023**

Pour le Maire et par délégation de signature,  
La Directrice des Assemblées

Nadège AVALLET

REF : BD/Affichage Légal  
N° d’enregistrement Mairie : A23/639  
Direction des Assemblées  
Instances Municipales  
5, rue de l’Hôtel de Ville - 3<sup>ème</sup> étage - Bureau 7 - 06364 NICE Cedex 4  
Téléphone : 04 89 98 10 27  
[affichage.legal@ville-nice.fr](mailto:affichage.legal@ville-nice.fr)

Georges MARTINEZ  
Commissaire Enquêteur